



remboursement honoraire- diligence non prouvés

Par **kreavocat**, le **17/10/2009** à **01:42**

remboursement honoraire- diligence non prouvés

Bonjour, confronté au même problème depuis la trouvaille et rencontres de plusieurs avocat (plusieurs mois avant octobre 09).

Ma rencontre avec un avocat avec un dialogue et un sentiment de confiance vis à vis de ma situation (sans ressources) m'a permis de continuer chemin avec. Seulement, en ayant procédé à la transmission des pièces originales (qu'il a conservé) et d'une convention d'honoraires avec un montant d'honoraire revu à la baisse, j'ai constaté après plusieurs envois de mails et appels, qu'il ne répondait jamais. Il s'était complètement absenté et ne disait rien. Alors, j'ai réussi plusieurs semaines après à joindre sa secrétaire qui s'est proposé de me rassurer et de me remettre les pièces originales, (photocopieuse en panne prétexte ;-(difficile). J'ai depuis le 28 septembre 09 attendu le résultat de ses diligences, lancés plusieurs mails mais rien, il n'a pas répondu j'ai donc envoyé un mail de dessaisissement de ses fonctions pour non preuve de diligences et pour non transmission de l'avancé de mon dossier. Surprise, la machine a remonté le mail et il a répondu, alors je vous prélève 500 sur les 1000 eur donné en cash (il en profite). J'ai relancé plusieurs cet avocat en expliquant que ma situation ne le permettait pas (sans ressources) qu'il le savait. Mais rien, aucune pitié (même si c'était sa parole contre ses actes). J'ai renvoyé un second mail et là menace de saisir le bâtonnier. Alors ?. Rien il continue à me dire qu'il m'enverra un chèque de 500, et conservera les 500 autres. Il n'a jamais répondu à mes mails, il n'a jamais montré son travail, il n'envoie pas de compte détaillé, ni de preuves, et jure ne pas avoir reçu mes mails. Il veut m'envoyer la semaine prochaine mon dossier avec les pièces et un chèque de 500 au lieu des 1000 réclamés. Que me conseillez vous de faire pour qu'il me restitue purement et simplement mes 500 e supplémentaires(en clair la totalité car compte détaillé non fourni et saisi du bâtonnier non pris en compte), sans explication supplémentaire, car même par mail interposé auquel il répond maintenant, il fait semblant de contourner mes demandes ?.

Aidez moi vite svp.

PS : La voie la plus rapide, et les mots les plus forts, les plus marquants seront les meilleurs.

merci bcp pour vos réponses et vos soutiens....